

ONTARIO

(7 350 candidatures pour 2020)

Les volets suivants sont présentement fermés aux demandes:

- Catégorie Offre d'emploi: Volet Travailleurs étrangers
- Catégorie Offre d'emploi: Volet Étudiants étrangers
- Volet Candidats étrangers titulaires d'une maîtrise

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS		COMPÉTENCES RECHERCHÉES	
<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'Emploi 0, A.B. • 2 ans d'exp. cumulative dans les 5 ans avant la demande • Licence obligatoire pertinente en Ontario, si le poste l'exige; • Approbation préalable de l'employeur, lettre d'offre d'emploi, formulaire de vérification conjointe et formulaire préalable à l'emploi. • Vivre à l'étranger ou travailler, étudier ou visiter le Canada avec un permis valide; • Vous devez avoir l'intention de vivre en Ontario après avoir obtenu la résidence permanente. 		<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'emploi CNP C, D • 9 mois d'exp. cumulative à temps plein dans la profession visée au cours des 36 derniers mois en Ontario (« Accumulé » signifie que : vos périodes de travail combinées doivent totaliser 9 mois, sans nécessairement être continues) • NCLC de 4 ou plus. • Diplôme d'études secondaires canadien ou équivalent. • Preuve de fonds et/ou revenu en Ontario. • Formulaire de l'employeur signé. • Vous devez avoir l'intention de vivre en Ontario après avoir obtenu la résidence permanente. 	
ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AVEC OFFRE D'EMPLOI	ÉTRANGERS TITULAIRES D'UN PhD	TRAVAILLEURS QUALIFIÉS FRANCOPHONES	

<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'emploi CNP 0, A, B (pas nécessaire reliée aux études). • L'offre d'emploi doit respecter le niveau bas de salaire à l'ON. • Au moins moitié des études au Canada et gradué d'institution canadienne éligible. • Diplôme obtenu dans un programme de 2 ans à temps plein ou certificat post-diplôme de 1 an avec diplôme antérieur. • Déposer demande max. 2 ans après avoir obtenu le diplôme. • Approbation préalable de l'employeur, lettre d'offre d'emploi, formulaire de vérification conjointe et le formulaire préalable à l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir étudié au moins 2 ans dans le programme en ON • Vous devez avoir résidé légalement en ON pendant au moins un 1 an au cours des 2 dernières années précédant la présentation de votre demande. • Peut déposer une demande de l'extérieur du Canada. • Preuve de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir étudié 1 an à temps-plein; • NCLC 7. • Demeurer en ON au moment de déposer la demande ou à l'extérieur du Canada (résider dans une autre province n'est pas admissible). • Ne pas être inscrit dans un programme d'études dans le futur à moins que pour répondre aux exigences de licence d'une profession réglementée en ON ou si travaille déjà à temps plein en ON.
	<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'emploi non requise • Avoir gradué ou près de graduer d'un Doctorat/Maîtrise dans institution canadienne éligible en ON. • Ne pas avoir une bourse avec condition de retour (admissible après avoir rempli l'obligation). • Déposer la demande max. 2 ans après avoir obtenu le diplôme. • 1 année cumulée de résidence en ON dans les 2 dernières années. • Preuve de revenus/économies. 	

ENTRÉE EXPRESS

MÉTIERS SPÉCIALISÉS	PRIORITÉ CAPITAL HUMAIN	TRAVAILLEURS QUALIFIÉS FRANCOPHONES
<ul style="list-style-type: none"> • Éligible pour un CEC. • Avoir créé un profil EE. • Avis d'intérêt de la province (ON). • 1 an cumulé d'exp. de travail en ON dans 2 ans avant l'avis d'intérêt. • Exp. de travail dans un métier admissible. • Certificat de qualification professionnelle si travaille/a travaillé en ON (au besoin). • Résider actuellement en ON avec PT valide. • NCLC 5 en anglais ou français. • Preuve de revenus/économies. • Intention de s'établir en ON 	<ul style="list-style-type: none"> • vous avez 45 jours civils après avoir reçu votre déclaration d'intérêt pour présenter votre demande à ce volet • Éligible pour un CEC ou PTQF. • Avoir créé un profil EE. • Avis d'intérêt de la province (ON). • NCLC 7. • Bacc., maîtrise, doctorat ou EDE si diplôme à l'étranger. • 1 an à temps plein CNP 0, A, B <ul style="list-style-type: none"> ○ PTQF – continu dans les 5 dernières années. ○ CEC – accumulé dans les 3 dernières années. • Preuve de revenus/économies. • Intention de s'établir en ON 	<ul style="list-style-type: none"> • vous avez 45 jours civils après avoir reçu votre déclaration d'intérêt pour présenter votre demande à ce volet • Éligible pour CEC ou PTQF. • Avoir créé un profil EE. • Avis d'intérêt de la province (ON). • NCLC7 français et NCLC 6 anglais. • Bacc., maîtrise, doctorat ou EDE si le diplôme à l'étranger. • 1 année à temps plein d'expérience de travail CNP 0, A, B <ul style="list-style-type: none"> ○ PTQF – continu dans les 5 dernières années. ○ CEC – accumulé dans le 3 dernières années. • Preuve de revenus/économies • Intention de s'établir en ON

ENTREPRISES	ENTREPRENEURS
<ul style="list-style-type: none"> • Investissement : \$5 millions dans entreprise nouvelle ou existante • Peut nommer jusqu'à 5 membres du personnel clé (seulement un CNP A) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prouver NCLC 4 avant la demande de RP. ○ 3 des 5 dernières années d'exp. avec la corporation. ○ CNP O, A. ○ Aucun lien familial ou financier avec la corporation. ○ Poste exécutif, gestionnaire ou financier avec la corporation. ○ Poste exécutif, gestionnaire ou spécialisé. ○ Résider en ON 75% de chaque année en tant que TT. • Créer 5 emplois à temps plein par membre clé. • La corporation doit posséder 3 années d'opérations ou 5 ans dans le cas d'une entreprise existante. • Entrevue et entente de rendement requis. • Soumettre plan d'affaires. <p style="background-color: #cccccc; padding: 5px;">Candidats étrangers titulaires d'une maîtrise</p> <hr style="width: 40%; margin-left: 0;"/> <p>—</p> <p>1. Scolarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre une déclaration d'intérêt (DI). • Vous devez avoir au moins 2 ans d'expérience à temps plein dans les affaires au cours des 5 dernières années en tant que propriétaire de l'entreprise ou gestionnaire principal; • Valeur nette : Si votre entreprise proposée sera située : <ul style="list-style-type: none"> ○ dans la région du Grand Toronto (ville de Toronto et régions de Durham, Halton, York et Peel), vous devez disposer d'une valeur nette minimale de 800 000 \$CA ○ à l'extérieur de la région du Grand Toronto, vous devez avoir une valeur nette minimale de 400 000 \$CA ○ Si votre entreprise proposée appartient au secteur des technologies de l'information et des communications numériques, quel que soit son emplacement, vous devez disposer d'une valeur nette minimale de 400 000 \$CA. • Investissement : <ul style="list-style-type: none"> ○ dans la région du Grand Toronto, vous devez effectuer un investissement personnel minimal de 600 000 \$CA et contrôler au moins le tiers des actions de l'entreprise ○ à l'extérieur de la région du Grand Toronto, vous devez effectuer un investissement personnel minimal de 200 000 \$CA et contrôler au moins le tiers des actions de l'entreprise ○ Si votre entreprise proposée appartient au secteur des

Pour être admissible, vous devez avoir satisfait aux exigences nécessaires pour obtenir une maîtrise.

Cela signifie :

au moins une année d'études à temps plein (soit au moins 15 heures d'enseignement par semaine au cours de l'année universitaire)

le diplôme provient d'une université ontarienne admissible (voir la liste des universités ontariennes admissibles ci-dessous)

2. Langue

Vous devez être capable de comprendre, lire, écrire et parler l'anglais ou le français à un niveau de compétence linguistique canadienne (NCLC) de 7 ou plus.

3. Résidence en Ontario

Vous devez avoir résidé légalement en Ontario pendant au moins un an au cours des deux dernières années précédant la présentation de votre demande.

4. Fonds d'établissement

Vous devez avoir suffisamment d'argent pour subvenir à vos besoins et à ceux des membres de votre famille à charge lorsque vous vous établissez au Canada.

Vous pouvez satisfaire à cette exigence en combinant l'un des éléments suivants :

1.fonds dont le solde apparaît sur les relevés bancaires ou sur les relevés de compte indiquant d'autres placements tels que les placements non immobilisés, les dépôts à terme fixe, les fonds communs de placement, etc.

2.gains annuels provenant d'un emploi en cours en Ontario; ou une offre d'emploi en Ontario

3.une offre d'emploi en Ontario

5. Intention de vivre en Ontario

Vous devez avoir l'intention de vivre et de travailler en Ontario après avoir obtenu la résidence permanente.

6. Résidence au moment de la demande

Au moment où vous faites votre demande, vous devez soit

- vivre en Ontario avec un statut juridique (permis d'études, permis de travail, fiche de visiteur)

technologies de l'information et des communications numériques, **quel que soit son emplacement**, vous devez effectuer un investissement personnel minimum de **200 000 \$CA** et contrôler au moins le **1/3 de la participation dans l'entreprise**.

- **Création d'emploi :**

- Si l'entreprise sera située dans la région du **Grand Toronto**, vous devrez créer au moins **2 postes permanents à temps plein** pour des citoyens canadiens ou des résidents permanents.
- Si l'entreprise sera située à **l'extérieur de la région du Grand Toronto** ou dans le secteur des technologies de l'information et des communications numériques, peu importe l'emplacement, vous devez créer au moins **1 poste permanent à temps plein** pour un citoyen canadien ou un résident permanent.
- Les postes doivent être créés dans les **20 premiers mois** de l'établissement ou de l'acquisition de l'entreprise, **être pourvus de manière continue pendant au moins 10 mois**
- **Achat d'une entreprise existante**
- vous devez effectuer au moins une **visite d'affaires en Ontario dans les 12 mois** suivant la date d'enregistrement d'une déclaration d'intérêt
- l'entreprise achetée doit avoir été en exploitation continue par le même propriétaire au cours des **5 dernières années**
- la propriété de l'entreprise doit être entièrement transférée au

<ul style="list-style-type: none">• vivre à l'extérieur du Canada <p>8. Période de demande</p> <p>Vous devez présenter votre demande dans les deux ans suivant la date à laquelle vous avez satisfait aux exigences nécessaires à l'obtention de votre maîtrise.</p> <p>Cela signifie que la date de votre diplôme doit se situer dans les deux ans suivant la date de dépôt de votre demande au POCl.</p>	<p>candidat ou à tout partenaire d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ vous devez utiliser une partie de votre investissement personnel pour améliorer ou développer votre entreprise en Ontario○ vous devez conserver tous les employés permanents à temps plein qui ont travaillé dans l'entreprise avant le transfert de propriété <ul style="list-style-type: none">• Prouver NCLC 4 avant la demande de RP.• Gestion active et continue de l'entreprise.• Entrevue, plan d'affaires et entente de rendement.• Résider en ON 75% de chaque année de l'entente.
---	---

Si vous êtes choisi

Vous avez 30 jours civils pour accepter ou refuser la nomination dans le système Entrée express.

Si vous n'êtes pas choisi

Si votre demande est rejetée, nous vous le ferons savoir par courriel.

Si vous pensez que nous avons commis une erreur dans notre décision ayant conduit au rejet de votre demande, vous pouvez demander une révision interne.

Pour demander une révision interne :

1. Vous devez nous envoyer un courriel dans :
 - 30 jours civils de la réception de votre avis de refus, si vous habitez au Canada
 - 60 jours civils de la réception de votre avis de refus, si vous vivez à l'extérieur du Canada